



## Plan économique du Québec – mars 2017

### **Une économie solide et des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Québécois**

**Québec, le 28 mars 2017.** – Le ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, a déposé aujourd'hui le Plan économique de mars 2017, un troisième budget équilibré consécutif confirmant la bonne santé économique et financière du Québec et procurant au gouvernement une marge de manœuvre qui lui permet d'investir davantage dans les services à la population, particulièrement dans la réussite éducative de nos jeunes, en santé et dans les transports collectifs. Le gouvernement pose également des gestes pour poursuivre la réduction du fardeau fiscal des Québécois.

Le cadre budgétaire du gouvernement reste prudent et centré sur les priorités des Québécois et l'amélioration de leurs niveau et qualité de vie. Il prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire pour les cinq prochaines années. Cette stabilité retrouvée permet à la création d'emplois et à la croissance économique de s'établir sur des bases solides et durables.

#### **La croissance de l'économie du Québec accélère**

Le Québec s'est distingué en 2016 par une croissance économique et une création d'emplois soutenues qui se sont traduites par une augmentation considérable de 4,5 % du revenu disponible aux ménages.

Pour l'année 2016, l'économie du Québec a enregistré une croissance de 1,7 %, une performance supérieure à celle du Canada (1,4 %) et des États-Unis (1,6 %). Cette conjoncture favorable se poursuivra au cours des prochaines années, si bien que la progression du PIB, soutenue notamment par l'augmentation de la consommation des ménages et par une accélération des exportations, devrait s'élever à 1,7 % en 2017 et à 1,6 % en 2018.

Cette vigueur de l'économie a permis au Québec de s'établir comme champion de la création d'emplois parmi les provinces canadiennes alors que 90 800 emplois se sont ajoutés au cours de l'année 2016, ce qui représente 40 % de tous les emplois créés au Canada. En 2016, le taux de chômage moyen au Québec s'est établi à son plus bas niveau historique. Il se situe actuellement à 6,4 %.

#### **La dette diminue**

Le poids de la dette sur l'économie est en diminution et il devrait passer graduellement de 53,4 % au 31 mars 2016 à 52 % en mars 2018. L'atteinte de l'objectif de ramener le poids de la dette à 45 % en 2025-2026 implique la nécessité de poursuivre les versements prévus au Fonds des générations.

#### **3,4 G\$ pour la réussite éducative et l'avenir des jeunes**

Il est essentiel d'investir dans la réussite éducative de nos jeunes. Ainsi, une somme de 1,8 milliard de dollars permettra de mettre en œuvre la première politique de la réussite éducative, qui donnera suite aux consultations tenues l'automne dernier. De plus, près de 1,5 milliard de dollars seront investis dans l'enseignement supérieur pour mieux préparer les jeunes à leur avenir.

### **Des soins de santé de qualité et accessibles à tous les Québécois**

Le gouvernement poursuit également les investissements amorcés l'automne dernier afin d'améliorer l'accès à des soins de qualité pour tous les Québécois. Des investissements additionnels totalisant près de 3 milliards de dollars sur deux ans permettront d'ajouter des ressources là où les besoins sont les plus importants et de mieux répondre aux besoins de la population.

Ces nouveaux investissements portent la croissance annuelle moyenne du budget de la santé à 4 %. Ils permettront :

- de réduire les délais d'attente dans les hôpitaux;
- de faciliter l'accès aux chirurgies et aux tests diagnostiques;
- de former plus d'infirmières praticiennes spécialisées;
- d'ajouter du personnel soignant dans les CHSLD et pour les soins à domicile;
- de soutenir les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme;
- de miser sur de saines habitudes de vie à l'école, au travail et à la maison;
- de mettre en œuvre une stratégie de prévention du suicide.

### **Un allègement du fardeau fiscal et des mesures pour aider ceux qui en ont besoin**

Grâce à sa bonne gestion des finances publiques, le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre lui permettant de réduire davantage le fardeau fiscal des particuliers. Au total, l'élimination de la taxe santé, jumelée à une baisse d'impôt générale dès cette année, permettra de retourner, de manière permanente, plus de 1 milliard de dollars dans les poches des contribuables annuellement.

L'ensemble des mesures d'allègement annoncées depuis 2015 représente une réduction du fardeau fiscal des Québécois de près de 7 milliards de dollars sur six ans.

Parallèlement, le Plan économique du Québec prévoit des investissements de près de 590 millions de dollars pour aider ceux qui en ont besoin en ciblant notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le soutien aux communautés autochtones et la maltraitance envers les aînés.

### **Un appui confirmé à trois grands projets de transport collectif**

Le Plan économique du Québec de mars reflète l'importance que le gouvernement accorde au transport collectif et à la mobilité durable. Cette importance se traduit par un engagement envers trois grands projets de transport collectif dans la métropole et dans la capitale nationale, soit :

- le Réseau électrique métropolitain (REM);
- le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal;
- le service rapide par bus (SRB) Québec-Lévis.

Également, le gouvernement investira près de 1,5 milliard de dollars de plus, au cours des cinq prochaines années, pour des projets de transport collectif dans toutes les régions du Québec. Par ailleurs, des investissements sont prévus afin d'accroître le parc de véhicules électriques.

### **Renforcer le développement de l'économie du Québec**

Le Plan économique du Québec de mars 2017 prévoit également des mesures pour renforcer le développement de l'économie du Québec dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les régions. Le gouvernement souhaite ainsi mettre en place un environnement favorable à la poursuite d'une croissance forte et durable.

Des investissements importants sont notamment prévus pour stimuler la recherche et l'innovation (830 millions de dollars), pour encourager l'investissement des entreprises (165 millions de dollars), pour promouvoir l'entrepreneuriat et pour appuyer les entreprises en croissance (440 millions de dollars).

De plus, le gouvernement intensifie ses interventions en faveur des régions en investissant plus de 1,2 milliard de dollars afin de les appuyer dans la prise en charge de leur développement économique et de soutenir les secteurs d'activité présents sur l'ensemble du territoire québécois.

**Citations :**

« Le Plan économique de mars 2017 confirme la bonne santé économique et financière du Québec. Il démontre que le plan que nous mettons en place depuis 2014 fonctionne et profite à tous les Québécois. Nous faisons ce que nous avons dit que nous ferions. »

« Nous allons poursuivre la mise en œuvre de notre plan pour améliorer la qualité de vie de tous les Québécois. Avec ce budget, nous investissons davantage dans les services à la population, dans un meilleur accès au réseau de la santé et pour plus de services de qualité. Nous développons également notre réseau de transport collectif. Enfin, nous poursuivons la réduction du fardeau fiscal des contribuables. »

« Nous respectons nos engagements en investissant dans vos priorités. C'est un budget pour aujourd'hui, mais également un budget pour bâtir un avenir meilleur pour nos enfants. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec*

**Faits saillants :**

- 3,4 milliards de dollars pour l'avenir des jeunes, qui permettront notamment d'ajouter 1 500 personnes à l'effectif actuel dès septembre prochain, et 7 200 d'ici cinq ans, pour des services aux élèves;
- 3 milliards de dollars en santé, sur deux ans, pour améliorer l'accès à des soins de qualité pour tous les Québécois;
- baisse récurrente du fardeau fiscal de plus de 1 milliard de dollars par année pour les contribuables;
- engagement envers trois grands projets dans la métropole et dans la capitale nationale (REM, ligne bleue du métro de Montréal et SRB Québec-Lévis) et financement accru du transport collectif pour l'ensemble du Québec;
- 830 millions de dollars pour stimuler la recherche et l'innovation et 1,2 milliard de dollars pour favoriser le développement économique des régions.

**Liens connexes :**

Le Plan économique du Québec de mars 2017 :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique\\_Mars2017.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf)

Le Plan économique en bref :

[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomieEnBref\\_Mars2017.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomieEnBref_Mars2017.pdf)

– 30 –

**Source :**

Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270

